

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 515 230

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 20031**

(54) Profilés de jonctions multi directionnelles.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). E 04 B 1/58, 2/56; F 16 B 5/00.

(22) Date de dépôt..... 26 octobre 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 17 du 29-4-1983.

(71) Déposant : DAMOLINI Gérard. — FR.

(72) Invention de : Gérard Damolini.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention concerne la liaison de cloisons, cloisonnettes ou tout autre panneau léger ou semi lourd.

Dans les dispositifs connus de ce genre, les jonctions sont réalisées au moyen de procédés mécaniques types charnières ou axes de rotation. Ces 5 dispositifs sont d'une mise en oeuvre compliquée et manquent de flexibilité, le profilé de jonction selon l'invention permet d'éviter ces inconvénients.

Toutes les cloisons, cloisonnettes ou panneaux sont équipés sur leurs rives montantes d'un profilé en aluminium extrudé (1), dont les faces (a) et (b) d'une part, (c) et (d) d'autre part, sont symétriques.

10 Les faces (c) et (d) ont été étudiées de façon à recevoir indifféremment sur l'une d'elles la cloison, cloisonnette ou panneau (4) et sur l'autre face les profilés de jonction E.P.T. (2).

La forme des évidements (i) et (j) permet de verrouiller les profilés E.P.T. (2) au moment de l'assemblage.

15 Les faces (a) et (b) présentent une rainure permettant d'équiper les panneaux d'accessoires tels que : consoles, piétements.

Le profilé E.P.T. (2) réalisé par extrusion présente sur sa face externe (e) une paroi en forme de soufflet, lui permettant d'absorber toutes les déformations dues aux orientations de 0 à 360°, et sur sa face interne 20 (f) une bretelle destinée à maintenir un écartement constant entre les lèvres des extrémités (g) et (h).

Celles-ci, en forme de chapeau de gendarme, viennent se loger dans l'évidement (i) et (j) du profilé d'alu (1) ; le verrouillage est obtenu au moyen d'une clé (3) glissée entre les lèvres (g) et (h) des profilés 25 E.P.T. (2).

Les assemblages peuvent être bi, tri ou quadri directionnels, fig. 2, 3, 4, dans chacun de ceux-ci la cloison (4) peut être orientée dans différentes positions.

Le dispositif objet de l'invention peut être utilisé dans tous les cas 30 où des jonctions de panneaux linéaires ou multi directionnelles sont recherchées.

REVENDICATIONS

1. Système de jonction multi directionnelle pour cloisons, cloisonnettes ou panneaux, caractérisé par le fait que les assemblages bi, tri ou quadri directionnels sont réalisés au moyen d'un même profilé (2) en E.P.T. extrudé, et dont la liaison sur le profilé aluminium (1), est réalisée par l'écartement 5 des lèvres (g) et (h) du profilé E.P.T. sur les évidements (i) et (j) du profilé aluminium.
2. Système selon la revendication (1) caractérisé par le verrouillage de la jonction bi, tri ou quadri, réalisé par une clé (3) glissée entre les lèvres (g) et (h) du profilé E.P.T. (2).
- 10 3. Système selon la revendication (1) caractérisé en ce qui concerne la capacité de déformation du profilé E.P.T. (2), assurée par une face externe (e) en forme de soufflet, dont l'allongement est contrôlé sur la face interne par une bretelle non extensible (f).

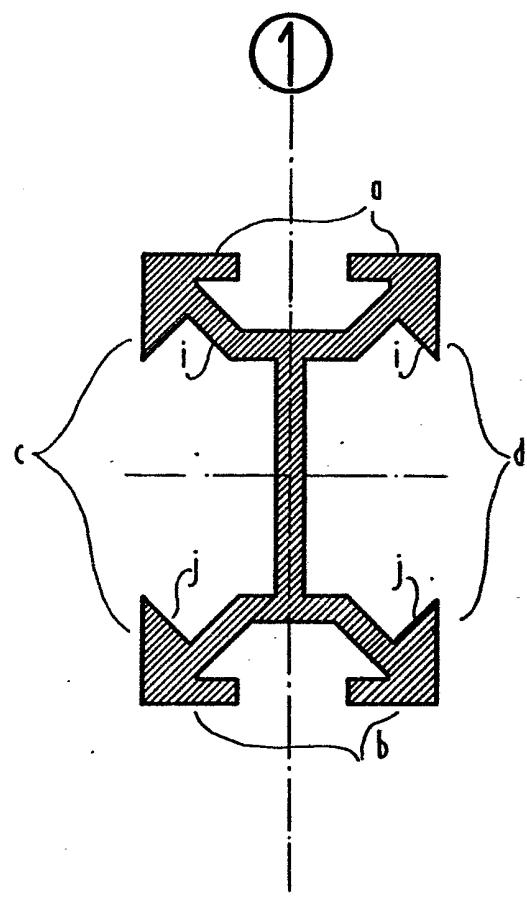


FIG 1

2515230

2/5

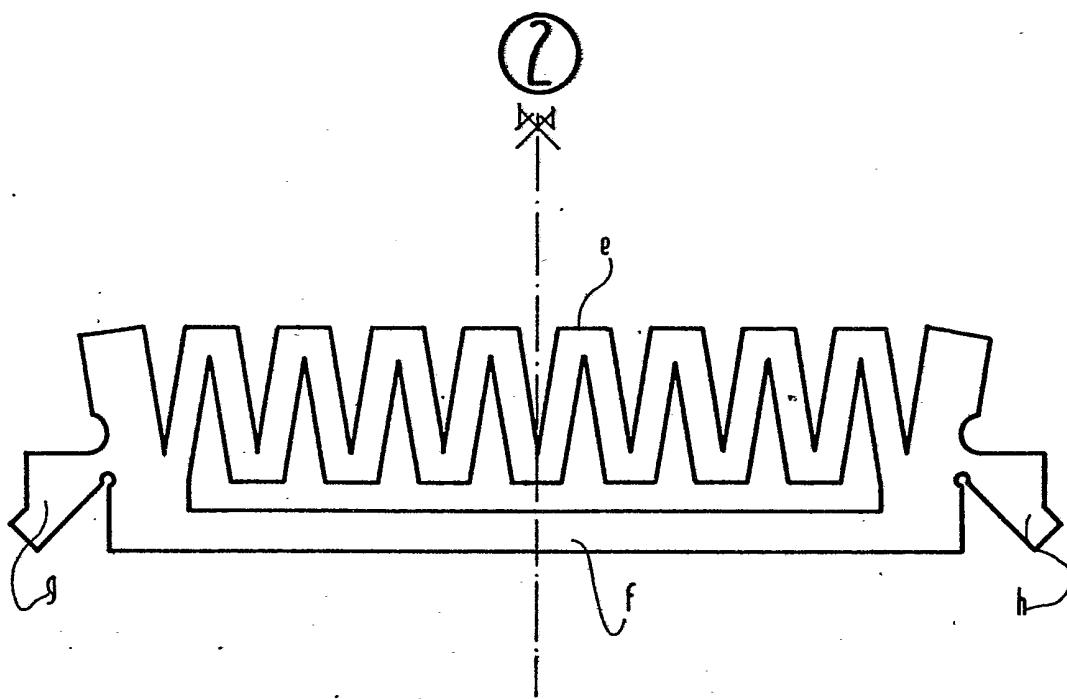


FIG 2

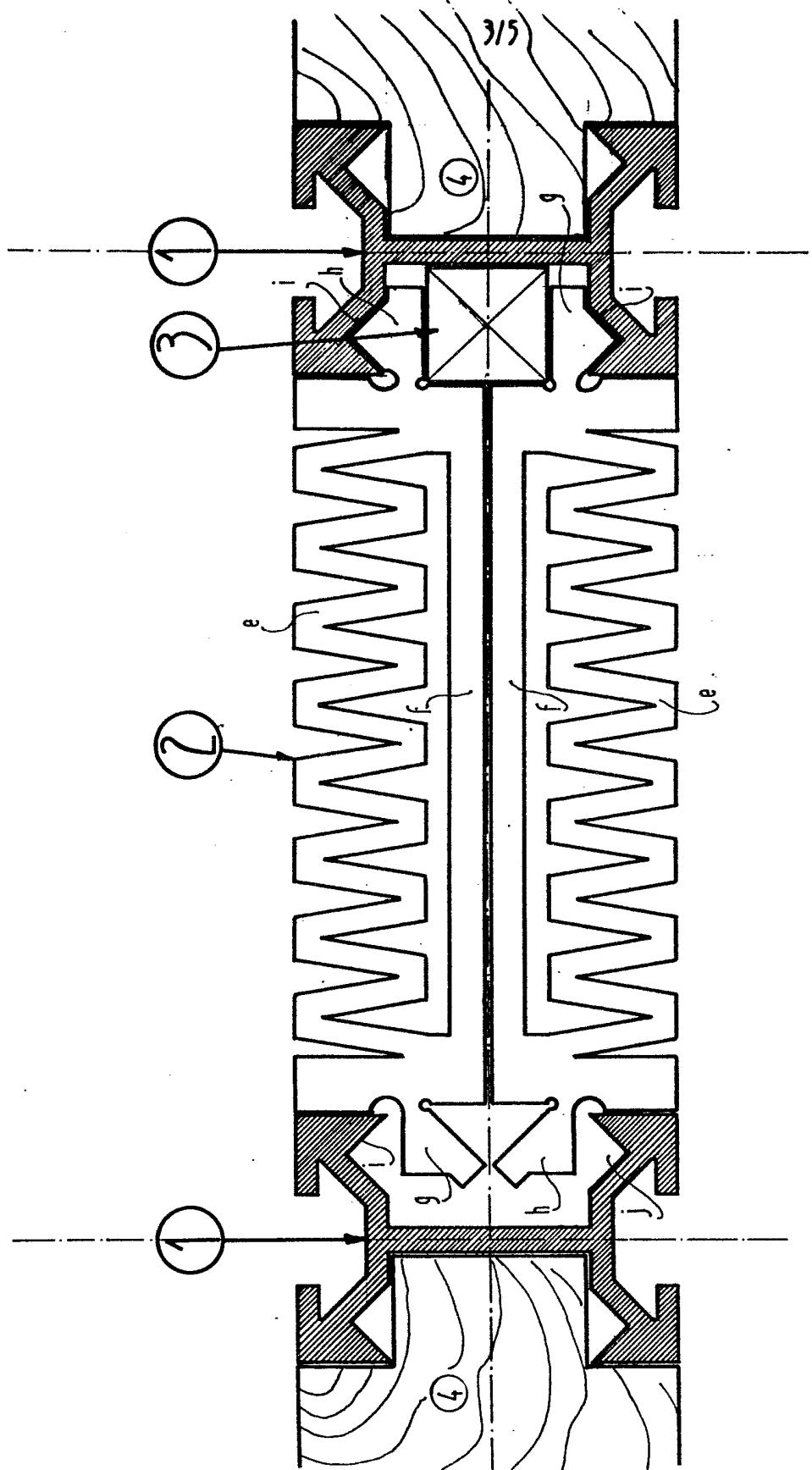


FIG 3

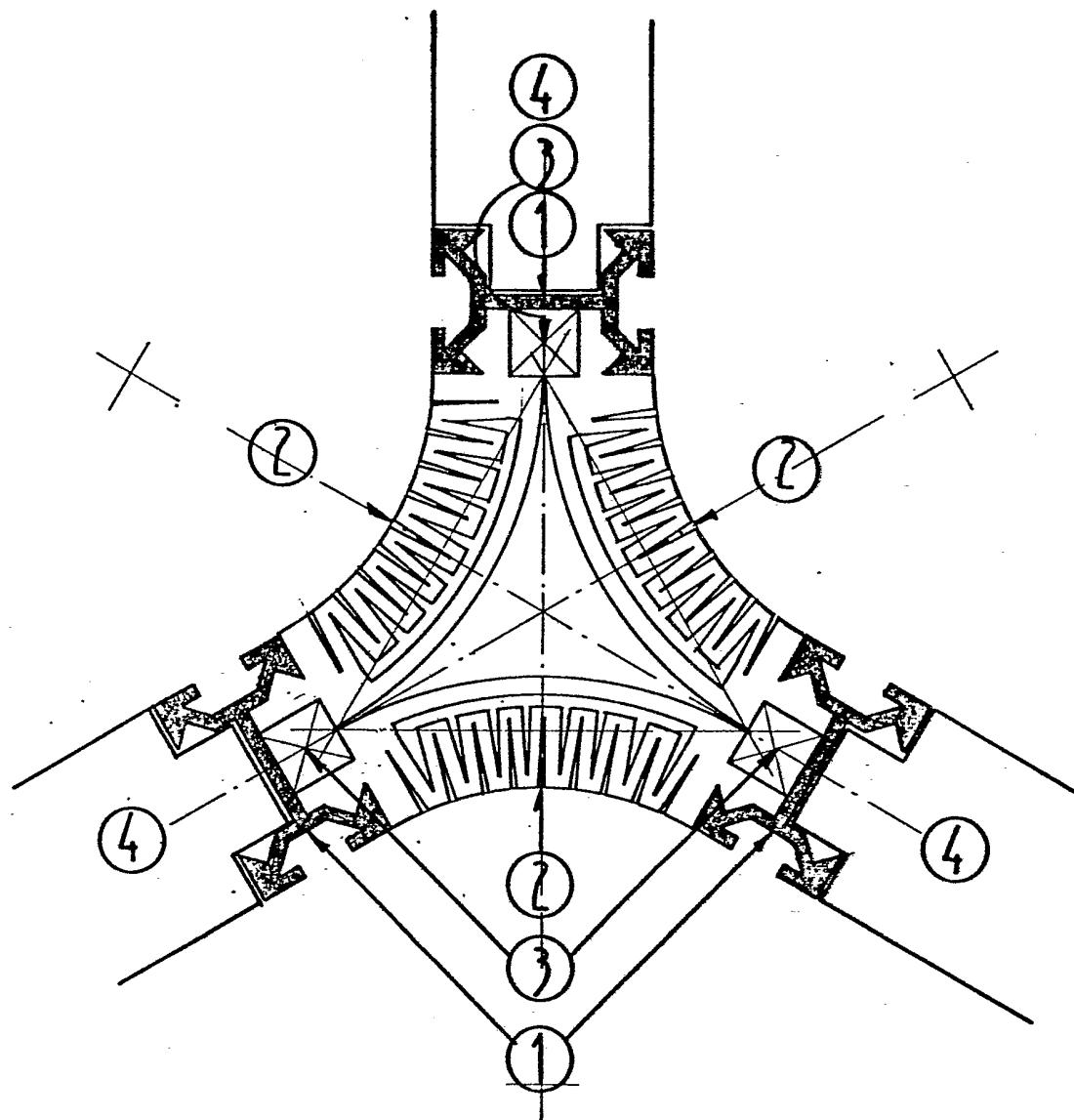


FIG 4

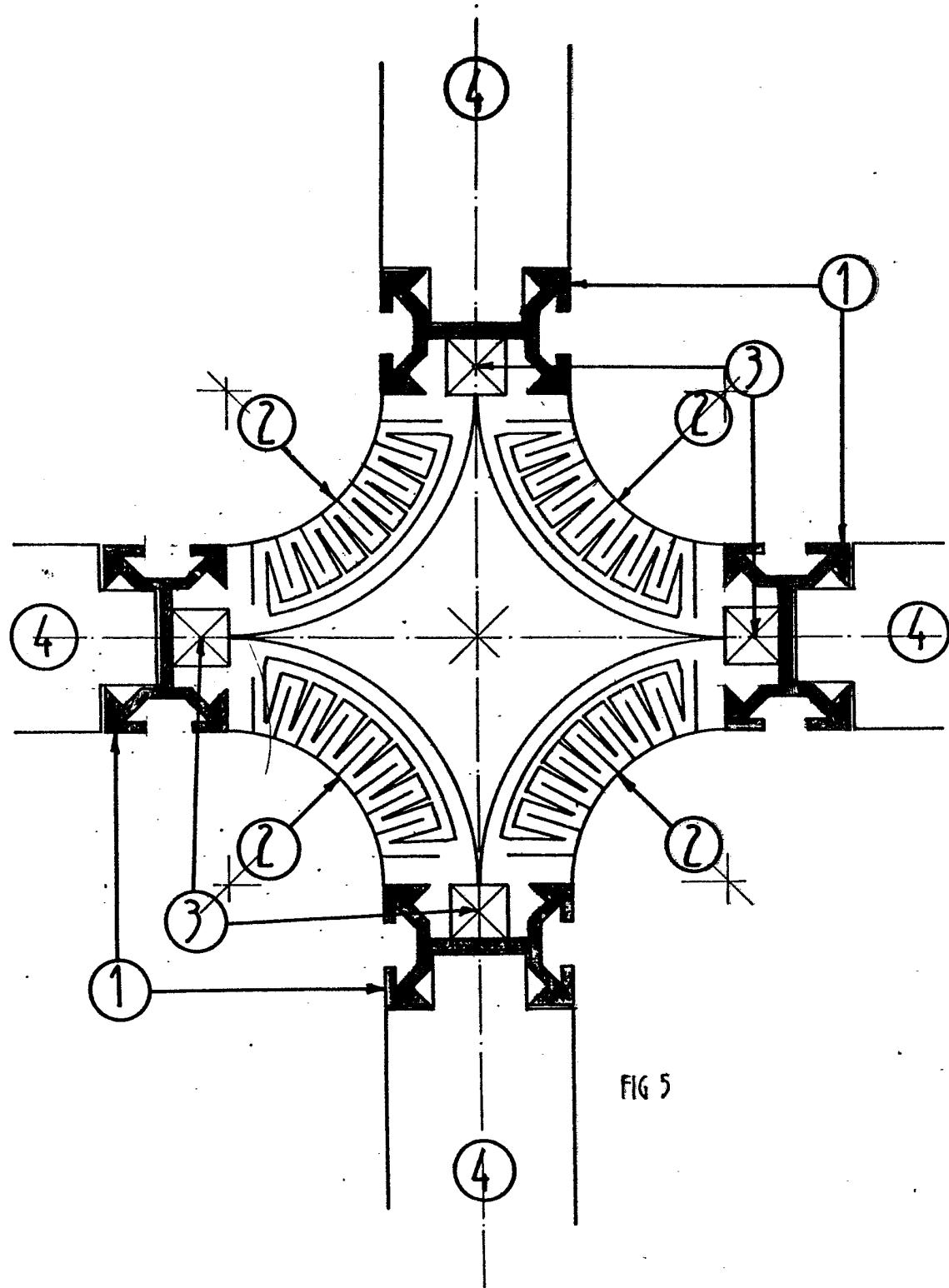


FIG 5